



Action Sociale

Départements et régions d'outre-mer...

Depuis plusieurs années, le Conseil National d'Action Sociale (CNAS) développe l'équité des prestations entre les départements et les régions d'outre-mer (DROM) et l'hexagone.

En cette rentrée de septembre, la question du logement et des aides aux études était à l'ordre du jour.

Guyane (programme de location – accession)

Dans le cadre du développement de l'accès au logement, la section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS) de Guyane a mis en place un dispositif de logement en location à « loyer modéré » puis une possibilité d'accession à échéance 5 ans.

Ce sont au total, 48 Logements construits à Rémire Montjoly et destinés aux agents publics, qui seront disponibles dès la fin de l'année, s'appuyant sur l'avantage fiscal de la Loi Girardin et bénéficiant mécaniquement aux personnels.

La location s'appuie sur la garantie locataire déjà existante et subventionnée par les crédits d'action sociale. Les dossiers de candidature seront à déposer sur le site dédié de la SRIAS. S'agissant de l'accession à échéance, les personnels du ministère de la Justice pourront s'appuyer sur le Prêt Bonifié lui aussi subventionné.

L'**UNSa Justice** s'est félicitée de l'aboutissement de ce projet et a demandé que l'information la plus large possible soit portée au plus près des agents sur l'ensemble des structures du ministère de la Justice du département.

Guadeloupe – Guyane (convention bourse aux logements)

Parallèlement à l'actuel déploiement de la bourse aux logements de la Fondation d'Aguesseau ciblant les logements à loyers « libres » et « intermédiaires », celle-ci sera ouverte de manière concomitante aux agents des DROM (Antilles, Guyane, Réunion).

Des discussions et des conventions sont en cours pour intégrer rapidement dans la future bourse aux logements les différentes agences et bailleurs sociaux des départements de Guyane et de Guadeloupe. S'agissant de l'île de la Réunion une prospection va être engagée avec le même objectif.

En effet, avec la prochaine opération d'accroissement des capacités (« DAC ») sur le centre pénitentiaire de Baie-Mahault ou encore, la reconstruction actuelle de Basse-Terre, ce ne sont pas moins de 160 nouveaux personnels qui seront affectés sur le département et qui auront nécessairement besoin de se loger.

La garantie locataire de la bourse étant financée par les crédits sociaux et les subventions étant corrélées aux revenus, la question du plafond de ressources (RFR) va être étudié pour intégrer l'indexation de rémunération liée à la « vie chère ».

L'**UNSa Justice** s'est félicité pour les personnels de la mise en œuvre de nouvelles possibilités pour faciliter le logement des agents dans un contexte immobilier locatif extrêmement difficile.

Bourses d'Etudes – Fondation d'Aguesseau

Comme chaque année, la Fondation d'Aguesseau met en place pour la rentrée des bourses d'études pour accompagner les familles concernant les études des enfants.

L'obtention de cette aide financière est basée sur des critères de ressource. Le plafond de ressources pour les personnes exerçant en outre-mer a été majoré afin d'intégrer une partie de l'indexation de vie chère.

Pour la 1^{ère} année d'étude des enfants venant effectuer leurs études supérieures en métropole, la Fondation d'Aguesseau a présenté une analyse visant à doubler l'aide pour les enfants de personnels affectés dans les DROM afin de soutenir les frais liés aux billets d'avion et d'installation très onéreux.

L'**UNSa Justice** s'est dite favorable à cette mesure.

Actualités

Au cours du mois de Juin 2024, le Secrétariat général a matérialisé une réunion ouverte à tous les agents bénéficiant d'une mobilité dans les DROM. Les retours de cette formation étant très positifs avec des participants satisfaits, elle sera renouvelée en 2025.

Le ministère de la Fonction Publique a initié un groupe de travail (GT) visant à réunir l'ensemble des ministères afin d'échanger sur les difficultés communes rencontrées dans les DROM avec la volonté d'essayer d'y apporter des réponses.

Ce GT viendra s'appuyer sur le rapport rédigé par les SRIAS couvrant les DROM, particulièrement sur le volet logement, où une enveloppe de 250 000 € a été fléchée au titre de l'année 2024.

Concernant le pilotage des prestations ministérielles (conventions de restauration, aides pour les enfants handicapés (AEH), etc...), c'est désormais le Secrétariat général qui pilote celles-ci avec une plus grande réactivité.

L'**UNSa Justice** revendiquait la création d'un pilotage en administration centrale de l'action sociale dans les DROM. Gageons que les évolutions à venir seront sensibles avec la réactivité et le soutien que les personnels méritent.

Paris, le 10 septembre 2024
Le Secrétaire général,
Jean-François FORGET

L'**UNSa** Justice
l'**action** utile !